

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers  
En exercice:10  
Présents : ...8

DELIBERATION N° 34 - 2016

Séance du mercredi 29 juin 2016

L'an deux mille seize et le mercredi 29 juin 2016 à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 16 juin 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. MEYSSONNIER Gérard, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI, Madame Céline TRUCH

**Absente excusée :** Mme Danielle BLANC

**Absent :** M. FAURE Jean-Claude

**Secrétaire de séance :** Mme Noëlle STEFANI

**Objet : Revêtement pour le City Stade**

Le Maire indique aux membres présents que trois devis ont été demandés pour le revêtement du City stade. Deux réponses ont été reçues : La Routière du Midi et l'entreprise Colas.

Au vu des deux devis proposés :

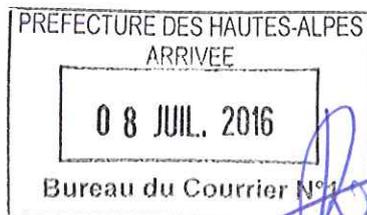
- ROUTIERE DU MIDI : 8316 € HT
- ENTREPRISE COLAS : 14 939.10 € HT

Il demande de choisir l'entreprise moins disante.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents :

- **Retient** la Routière du Midi pour le revêtement du City Stade,
- **Autorise** son Maire à passer commande et signer les pièces s'y affèrent.

Fait et délibéré, le 29 juin 2016



Le Maire

Rémi COSTORIER

